

TUNISIE

Faits marquants

- Pour échapper à la violence qui s'était déchaînée en Libye en février 2011, des milliers de personnes se sont enfuies en Tunisie ; là, le HCR leur a offert une assistance vitale qui a renforcé l'opération de secours montée par les autorités tunisiennes à la frontière. Dans les six mois qui ont suivi le déclenchement de l'insurrection en Libye, quelque 200 000 ressortissants de pays tiers ont séjourné temporairement en Tunisie avant d'être évacués dans leurs pays d'origine par le HCR, l'OIM et d'autres acteurs.
- Le HCR a reconnu plus de 3 000 réfugiés et leur a porté assistance dans le camp de transit de Choucha. La plupart ont fait l'objet de demandes de réinstallation dans des pays tiers.
- Quelque 80 000 Libyens hébergés par des familles d'accueil tunisiennes ont bénéficié d'une aide communautaire, dispensée par le HCR.
- Du fait de sa participation à l'effort de secours, l'Organisation a eu l'occasion de nouer de nouvelles relations de partenariat avec plusieurs ministères tunisiens et de renforcer sa collaboration avec les ministères des Affaires étrangères et de la Justice.
- En juin 2011, soit près de quarante ans après avoir commencé à travailler en Tunisie, le HCR a conclu un accord de coopération avec le Gouvernement.
- Le Haut Commissariat a engagé les autorités tunisiennes dans un dialogue plus officiel sur les questions d'asile, notamment sur l'élaboration d'une législation nationale dans ce domaine.

Environnement opérationnel

En Tunisie, l'année 2011 a été marquée par de graves troubles sociaux et politiques qui ont débouché sur de profondes transformations. La chute de l'ancien régime en janvier a conduit à la formation d'un gouvernement d'unité nationale en mars. Cependant, au moment précis où le pays s'efforçait d'assurer sa propre transition démocratique, près d'un million de personnes (dont des Tunisiens, des Libyens et des ressortissants d'autres pays) ont afflué sur son territoire pour échapper à la violence qui faisait rage en Libye. Dans le même temps, des milliers de Tunisiens, en proie à de graves difficultés

économiques, ont tenté de traverser la Méditerranée pour rallier diverses destinations en Europe.

Le HCR a cherché à soutenir les efforts de secours sans précédent déployés avec générosité par le Gouvernement en dispensant une aide vitale dans les camps de transit, en facilitant l'évacuation des ressortissants d'autres pays (en collaboration avec l'OIM) et en mobilisant une assistance axée sur la collectivité pour les Libyens accueillis dans des familles tunisiennes. En octobre 2011, à la fin de la situation d'urgence, la Tunisie accueillait plus de 3 000 réfugiés originaires de 30 pays au camp de transit de Choucha. D'importants groupes de Libyens ont pris le chemin du retour mais les mouvements transfrontaliers sont demeurés fréquents, bon nombre de Libyens revenant en Tunisie pour avoir accès aux services publics de base.



Personnes relevant de la compétence du HCR

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Somalie	1 000	1 000	19	15
	Soudan	800	800	14	18
	Érythrée	600	600	16	14
	Pays divers	700	600	40	23
Assimilés réfugiés	Libye	1 000	1 000	45	30
Demandeurs d'asile	Côte d'Ivoire	160	20	-	-
	Soudan	150	150	24	21
	Pays divers	250	210	19	16
Réfugiés rapatriés	Pays divers	10	10	-	-
Total		4 670	4 390		

Le soutien du nouveau Gouvernement tunisien aux droits de l'homme a permis au HCR d'entamer un dialogue constructif sur les moyens de promouvoir un environnement plus favorable à la protection des réfugiés. De même, l'essor de la jeune société civile tunisienne offre des perspectives prometteuses pour l'instauration de partenariats nationaux et locaux axés sur la protection et l'assistance des réfugiés.

Réalisations

Objectifs et cibles prioritaires

La dynamique à l'œuvre dans la sous-région de l'Afrique du Nord ayant changé de manière soudaine et imprévue au début de l'année 2011, les objectifs présentés dans l'Appel global 2010-2011 et dans l'Actualisation de 2011 ne correspondent pas aux objectifs poursuivis en Tunisie tout au long de l'année. Les objectifs prioritaires révisés consistaient à aider la Tunisie à répondre aux besoins suscités par l'afflux massif de populations en provenance de Libye et à trouver des solutions durables pour les réfugiés accueillis au camp de transit de Choucha.

Environnement de protection favorable

- La Tunisie a, de manière importante, laissé ses frontières ouvertes aux personnes qui affluaient en masse pour échapper au conflit en Libye, en dépit de restrictions périodiques. Pour assurer le maintien de cet environnement de protection favorable, le HCR a pris l'engagement de contribuer à la recherche de solutions durables pour les réfugiés reconnus comme tels accueillis au camp de transit de Choucha.
- Les Libyens ont bénéficié d'une protection temporaire *de facto* en Tunisie, d'une liberté totale de mouvement et d'un accès intégral aux services publics de base.

- Par un plaidoyer soutenu auprès des autorités tunisiennes, le HCR est parvenu à éveiller et à entretenir l'intérêt du nouveau Gouvernement pour l'élaboration d'une loi nationale sur l'asile.

Procédures de protection équitables

- Le HCR a déployé une équipe de spécialistes internationaux pour examiner les demandes de statut de réfugié. Plus de 3 000 demandeurs d'asile accueillis au camp de transit de Choucha, dont une centaine de mineurs non accompagnés, ont fait l'objet d'une procédure visant à déterminer leur statut. Des procédures accélérées ont été mises en place et tous les individus hébergés dans le camp de transit ont reçu des certificats attestant leur qualité de réfugiés.

Protection contre la violence et l'exploitation

- Les femmes représentaient un cinquième de la population du camp de Choucha et cinq pour cent des chefs de famille. Le HCR a identifié plus de 40 victimes de violences sexuelles et sexistes et leur a accordé la priorité lors des procédures de détermination du statut et de réinstallation. Un mécanisme d'orientation et de transfert pour les victimes de la traite des êtres humains a également été mis en place. L'Organisation a facilité la réinstallation ou le regroupement familial de 78 mineurs bloqués dans le camp.
- Pour alléger la charge qui pesait sur la Tunisie en raison de l'afflux en provenance de Libye, le HCR a fait don de divers équipements, destinés en particulier à des centres de santé, aux autorités locales, et a mis en œuvre des projets à impact rapide pour les collectivités locales, notamment pour celles qui accueillaient des réfugiés libyens. L'Organisation a également aidé le ministère de la Femme à mettre sur pied deux centres sociaux dans le sud tunisien, ainsi qu'un dispensaire mobile pour les enfants libyens et tunisiens. En collaboration avec le ministère des Affaires sociales, le HCR a



Des hommes font la queue à l'un des trois points de distribution de repas du centre de transit de Choucha, à huit kilomètres au nord de la frontière tuniso-libyenne.

HCR / J. TANNER

lancé un projet de microcrédit destiné à promouvoir l'entrepreneuriat dans la ville de Ben Guerdane, proche du camp de transit de Choucha. Le projet a permis d'accorder plus de 400 microprêts et d'appuyer près de 30 petites et moyennes entreprises.

Besoins et services essentiels

- Les quatre camps de transit aménagés par des acteurs humanitaires internationaux à la frontière tuniso-libyenne ont reçu quelque 200 000 ressortissants de pays tiers. Au dernier trimestre 2011, tous ces camps avaient été fermés à l'exception de Choucha, qui hébergeait quelque 3 000 réfugiés et demandeurs d'asile.
- Le HCR a distribué plus de 14 000 tentes et abris d'urgence ainsi que plus de 7 500 tonnes de vivres et d'articles non alimentaires à l'ensemble des familles accueillies dans les camps de transit. Le Haut Commissariat a également construit l'infrastructure nécessaire pour garantir l'accès à l'eau potable et aux installations sanitaires au camp de Choucha.
- Un certain nombre d'organisations ont dispensé une assistance médicale aux personnes qui fuyaient la Libye au cours des neuf premiers mois de l'année 2011 ; en revanche, après la stabilisation de la situation et la diminution du nombre de personnes ayant besoin d'aide, le HCR et ses partenaires d'exécution ont fourni la plupart des services à Choucha. Au dernier trimestre 2011, le HCR a assuré plus de 8 000 consultations médicales et organisé plus de 200 transferts.
- Le HCR a distribué des vivres à plus de 40 000 Libyens vivant au sein de familles tunisiennes et soutenu certaines familles d'accueil en remboursant une partie de leurs charges courantes. La plupart des Libyens sont rentrés dans leur pays après l'été.

Autogestion et participation communautaires

- En raison de l'afflux massif en provenance de Libye et du nombre élevé d'incidents de sécurité, les camps de transit situés le long de la frontière tuniso-libyenne ont été réorganisés à maintes reprises. Cependant, lorsque la situation s'est stabilisée, tous les réfugiés et demandeurs d'asile ont été transférés à Choucha, où la population a été répartie par secteurs, en fonction de la nationalité et de la composition des familles. Trois groupes communautaires ont été formés avec la participation de responsables communautaires, de femmes et de jeunes. Ces groupes ont pris part à des réunions hebdomadaires de coordination avec le HCR.

Solutions durables

- Le HCR a encouragé et appuyé la réinstallation des réfugiés non libyens accueillis en Tunisie et en Égypte. Plus de 15 pays ont répondu favorablement à ses demandes ou introduit des procédures de remplacement.
- Entre février et décembre, quelque 3 500 réfugiés ont été enregistrés et reconnus par le HCR ; tous ont fait l'objet d'une demande de réinstallation. Au sein de cette population, 150 réfugiés ont été évacués au Centre de transit en cas d'urgence situé en Roumanie avant d'être réinstallés et 407 autres sont partis dans leur nouveau pays, tandis que 566 réfugiés attendaient toujours de quitter leur pays d'accueil à la fin de l'année 2011. En outre, 294 réfugiés ont pu partir grâce à des programmes de parrainage privés.

Relations extérieures

- Le HCR a déployé dans le sud tunisien des collaborateurs chargés de communiquer chaque semaine des renseignements actualisés, à des fins de compte rendu ou d'information dans les médias. Les représentants des donateurs ont participé à des réunions régulières de coordination interorganisations.
- À Tunis, le HCR a tenu des réunions d'information avec les autres acteurs participant à l'intervention d'urgence, assuré la liaison avec le ministère des Affaires sociales, chargé de coordonner l'intervention au niveau gouvernemental, et organisé des séances interorganisations d'information à l'intention des donateurs.

Logistique et appui aux opérations

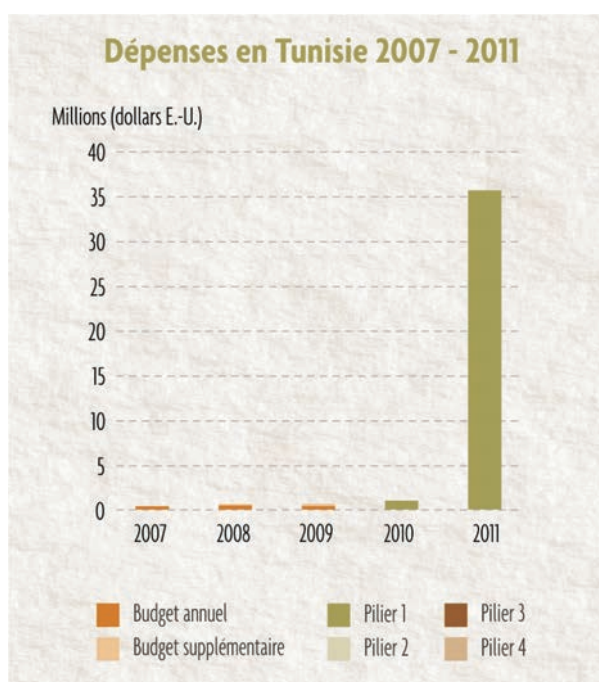
- Grâce au contrat de transport mondial activé pendant la situation d'urgence, 20 avions transportant l'aide humanitaire ont pu atteindre la Tunisie. Des articles de secours ont été achetés sur place et sur le marché international, et ont été complétés par des dons en nature.

Contraintes

La sécurité aux alentours du camp de Choucha a posé un problème important. La population locale a bénéficié d'emplois dans le camp de transit mais des tensions sont apparues à la fin de la situation d'urgence, lorsque le HCR a commencé à réduire son opération et ses effectifs.

Informations financières

Le budget global établi à l'origine, d'un montant d'environ 1 million de dollars E.-U., était destiné à financer un petit bureau à Tunis, venant en aide à quelque 110 réfugiés et demandeurs d'asile. Ce budget a été revu à la hausse et porté à 45,7 millions de dollars E.-U. au cours de l'année 2011 afin de financer une intervention efficace face à une situation qui évoluait rapidement. Le niveau de financement a permis au HCR de couvrir 78 pour cent de ses besoins financiers totaux.



Organisation et mise en œuvre

Le HCR a maintenu son bureau principal à Tunis, où il a également établi un centre régional pour apporter un appui technique à ses opérations dans l'ensemble de l'Afrique du Nord. Une sous-délégation a été ouverte à Zarzis, à la frontière tuniso-libyenne afin de soutenir la réponse de l'Organisation à l'afflux en provenance de Libye. Le HCR a également implanté une présence temporaire à Tataouine d'avril à septembre, pour venir en aide aux réfugiés libyens qui vivaient dans des zones urbaines du sud tunisien.

Présence du HCR en 2011

□ Nombre de bureaux	2
□ Effectifs totaux	74
Internationaux	13
Nationaux	59
VNU	1
Autres	1

Collaboration avec les partenaires

Tout en travaillant avec son partenaire de longue date, le Croissant-Rouge tunisien, le HCR a coopéré avec 11 ONG internationales et locales.

Dans le cadre de la coordination de l'intervention humanitaire avec d'autres organismes onusiens, ainsi qu'avec l'OIM, la FICR et le Gouvernement tunisien, le HCR a dirigé les groupes de travail sur la protection, la gestion des camps et les plans d'urgence. Il a également piloté le processus interorganisations de planification de mesures d'urgence en mars et avril 2011.

Besoins non satisfaits

Les besoins ont diminué au dernier trimestre 2011, en raison de la rationalisation des activités dans le camp et du retour de la plupart des Libyens. Il restait cependant des besoins non satisfaits, à savoir :

- La quantité de vêtements n'a pas été suffisante pour répondre aux besoins de tous les réfugiés à Choucha.

- Il n'y a pas eu d'évaluation des besoins en matière de gestion de la frontière tunisienne ni de formation des autorités frontalières.

Évaluation générale

Le HCR a été très sensible à la requête du Gouvernement tunisien, qui sollicitait son aide pour faire face aux mouvements de population soudains provoqués par la crise en Libye. En mobilisant des ressources dans les plus brefs délais pour renforcer l'opération de secours en coordination avec d'autres organisations internationales, le HCR a été en mesure d'offrir des services essentiels aux personnes qui fuyaient la Libye. Parallèlement, tous les migrants qui souhaitaient regagner leur pays ont été évacués en quelques semaines, ce qui a allégé la charge pesant sur les collectivités du sud du pays.

La réponse rapide du HCR, qui a aidé à prévenir une crise humanitaire, a en outre joué un rôle décisif dans la consolidation de ses relations avec le nouveau Gouvernement tunisien. De fait, les autorités se sont montrées plus désireuses qu'elles ne l'avaient jamais été auparavant de s'atteler avec le HCR à l'élaboration d'un régime d'asile national.

Partenaires
Partenaires d'exécution
Organismes gouvernementaux : Ministères des Affaires sociales et de la Femme
ONG : Aide de l'Église norvégienne, Association de l'entraide et de la solidarité sociale, Association tunisienne de la santé de la reproduction, Conseil danois pour les réfugiés, Croissant-Rouge tunisien, Fédération luthérienne mondiale - Suisse, <i>International Medical Corps</i> , <i>Save the Children</i> , Secours islamique mondial, Union tunisienne de solidarité sociale
Partenaires opérationnels
Organismes gouvernementaux : Ministères des Affaires étrangères, de la Défense, de la Justice et de la Santé ; Municipalité de Tataouine
ONG : Caritas, Conseil norvégien pour les réfugiés, Médecins Sans Frontières
Autres : CICR, FICR, FNUAP, OIM, OMS, PAM, PNUD, UNICEF

Budget, revenus et dépenses en Tunisie | dollars E.-U.

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	Total
BUDGET FINAL	45 742 856	45 742 856
Revenus issus des contributions	14 181 171	14 181 171
Autres fonds disponibles	21 469 324	21 469 324
TOTAL DES FONDS DISPONIBLES	35 650 495	35 650 495
VENTILATION DES DÉPENSES		
<i>Environnement de protection favorable</i>		
Cadre juridique national	149 822	149 822
Politiques de migrations nationales et régionales	76 392	76 392
Coopération avec les partenaires	76 925	76 925
Gestion renforcée des urgences	1 370 352	1 370 352
Sous-total	1 673 491	1 673 491

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	Total
<i>Procédures de protection équitables</i>		
Conditions d'accueil	532 031	532 031
Enregistrement et établissement de profils	795 289	795 289
Accès aux procédures d'asile	150 043	150 043
Détermination de statut juste et efficace	500 486	500 486
Sous-total	1 977 849	1 977 849
<i>Protection contre la violence et l'exploitation</i>		
Impact sur les communautés hôtes	4 483 605	4 483 605
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle	315 598	315 598
Protection des enfants	364 964	364 964
Sous-total	5 164 167	5 164 167
<i>Besoins élémentaires et services essentiels</i>		
Nutrition	3 202 558	3 202 558
Eau	363 046	363 046
Abris et autres infrastructures	8 015 037	8 015 037
Articles ménagers et hygiène de base	3 498 921	3 498 921
Soins de santé primaire	370 719	370 719
VIH et sida	41 051	41 051
Éducation	160 113	160 113
Services d'assainissement	595 214	595 214
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	92 939	92 939
Sous-total	16 339 598	16 339 598
<i>Autogestion et participation communautaires</i>		
Autogestion communautaire	652 466	652 466
Autosuffisance et moyens d'existence	146 364	146 364
Sous-total	798 830	798 830
<i>Solutions durables</i>		
Stratégie de solutions durables	146 385	146 385
Retour volontaire	300 085	300 085
Réhabilitation et réintégration	95 159	95 159
Réinstallation	425 498	425 498
Sous-total	967 127	967 127
<i>Relations extérieures</i>		
Information	232 799	232 799
Sous-total	232 799	232 799
<i>Logistique et appui aux opérations</i>		
Chaîne d'approvisionnement et logistique	3 331 912	3 331 912
Gestion et coordination des programmes	1 533 942	1 533 942
Sous-total	4 865 854	4 865 854
Autres objectifs	860 192	860 192
Solde des versements aux partenaires d'exécution	2 770 588	2 770 588
Total	35 650 495	35 650 495